



cyberaide!ca^{MD}

RAPPORT

15^e ANNIVERSAIRE



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Le terme «pornographie juvénile»

Il est important de souligner que la définition de la *pornographie juvénile* dans la loi canadienne ne se limite pas à des images qui mettent en scène de vrais enfants. La pornographie juvénile englobe aussi les anime ainsi que les écrits et les enregistrements audio qui préconisent ou qui conseillent une activité sexuelle avec un enfant ou dont la caractéristique dominante est la description, dans un but sexuel, d'une activité sexuelle illégale avec un enfant. Même si le terme *pornographie juvénile* est celui qu'emploie le *Code criminel*, il peut minimiser la gravité du crime ou donner l'impression que les enfants sont complices des abus commis contre eux. Le terme «images d'abus pédosexuels» décrit mieux les sévices subis par les enfants et s'avère plus exact pour désigner des images illégales montrant des abus sexuels commis contre des enfants. Nous l'utilisons donc dans le présent document, sauf lorsque le texte se réfère spécifiquement à une définition légale.

© 2017, Centre canadien de protection de l'enfance inc., 615, chemin Academy, Winnipeg (Manitoba). Tous droits réservés. Il est permis de conserver et d'imprimer des copies du présent document au besoin pour usage personnel, à des fins de recherche ou pour d'autres activités non commerciales à condition d'attribuer la source de l'information au titulaire du droit d'auteur. **Il est interdit de publier ce document sur Internet, en tout ou en partie, sans l'autorisation expresse du Centre canadien de protection de l'enfance inc.** Il est également permis de faire mention de ce document et d'en citer des extraits à condition de mentionner aussi le Centre canadien de protection de l'enfance inc. ainsi que le titre et la date du document.

«Cyberaide!ca» est une marque déposée du Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE). «CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE» est utilisé comme marque de commerce du CCPE. Les autres logos et marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs et sont utilisés avec leur permission.

Les images utilisées dans ce rapport proviennent de banques d'images et ont été obtenues en vertu d'une licence.

TABLE DES MATIÈRES

2 INTRODUCTION

4 NOS CHAMPS D'ACTION

Réception de signalements venant du public

5 RÉSULTATS OBTENUS

6 COUPS DE FILET

8 L'ÉVOLUTION DE CYBERAIDE.CA

Évolution des signalements

11 AMPLEUR DU PROBLÈME

Quelle est la prévalence des abus pédosexuels?
Que voient les analystes de Cyberaide.ca au quotidien?

13 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANALYSTES DE CYBERAIDE.CA

Soutien psychologique
Soutien de la gestion
Soutien technologique

14 MISER SUR L'INNOVATION

Projet Arachnid

17 QU'AVONS-NOUS APPRIS?

20 ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

22 REGARD VERS L'AVENIR

Rôle des analystes de Cyberaide.ca
Rôle des technologies

24 MERCI À NOS CONTRIBUTEURS

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.



INTRODUCTION

Depuis 15 ans, le Centre canadien de la protection de l'enfance (CCPE) administre Cyberaide.ca, la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sur Internet. Le programme Cyberaide.ca a démarré sous la forme d'une initiative pilote le 26 septembre 2002. Il a ensuite été déployé à l'échelle nationale en janvier 2005, année où le gouvernement du Canada, dans le cadre de sa *Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*, a désigné Cyberaide.ca comme centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. En sa qualité d'organisation non gouvernementale, caritative et indépendante, le CCPE joue un rôle unique et important dans ce domaine en offrant aux Canadiens un centre national de triage des signalements d'activités potentiellement illégales ainsi que des ressources pour réduire la violence faite aux enfants sur Internet.

À l'occasion du 15^e anniversaire de Cyberaide.ca, le présent rapport fait état de l'utilisation de nos services par les Canadiens, de nos résultats et de nos réussites, de l'évolution du programme au fil des ans, de notre souci d'innover et de ce que nous avons appris durant tout ce temps. Cyberaide.ca veut être un agent de changement et un vecteur de collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les organismes à but non lucratif, car il est essentiel que tous les acteurs unissent leurs forces pour venir à bout de ce grave fléau qui affecte nos enfants les plus jeunes et les plus vulnérables.

Beaucoup de choses ont changé au fil des ans dans la façon dont les délinquants pédosexuels se servent des technologies pour parvenir à leurs fins, et nous avons beaucoup appris sur leurs comportements délinquants et la manifestation de leurs activités sur Internet. Ces dernières années, le CCPE a cherché activement à entrer en contact avec les victimes de ce crime et leurs représentants, autant directement qu'indirectement, par l'entremise de son Enquête auprès des survivantes et survivants¹. Nous avons ainsi pu recueillir des informations de première main sur les séquelles permanentes dont souffrent les victimes ainsi que sur les véritables difficultés auxquelles elles sont confrontées en ligne et hors ligne parce que leurs images d'abus continuent de circuler. Nous avons aussi acquis une connaissance pointue de l'ampleur du problème à travers l'utilisation de Crockpot² et, plus récemment, de Projet Arachnid³. Les centrales de signalement internet du monde entier sont des témoins importants de la diffusion de ce matériel sur Internet, et Cyberaide.ca joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour réduire la disponibilité des images d'abus pédosexuels sur Internet et apporter un soulagement psychologique aux victimes de ces crimes.

¹ Pour plus de détails sur l'Enquête auprès des survivantes et survivants, cliquez protegeonsnosenfants.ca

² Crockpot est un système totalement autonome qui vérifie périodiquement les adresses URL ayant fait l'objet d'un signalement pour déterminer si elles hébergent toujours des images d'abus pédosexuels.

³ Projet Arachnid est un système automatisé qui détecte les images d'abus pédosexuels et notifie aussitôt les hébergeurs pour qu'ils les retirent.

L'évolution de Projet Arachnid place désormais Cyberaide.ca dans une position tout à fait différente vis-à-vis du traitement des images et de l'objectif visé. Premièrement, nous avons cessé de promouvoir, comme solution unique, l'idée de faire appel au public pour signaler les sites qui hébergent des images d'abus pédosexuels. Projet Arachnid prouve que les technologies peuvent accomplir le gros du travail pour ce qui est de détecter les images accessibles au public sur le Web. Mais pour ce qui est de déjouer les efforts des personnes ayant des penchants pédosexuels, le public peut vraiment faire une différence en signalant les comportements douteux venant d'adultes ainsi que les victimes potentielles chez les enfants. Deuxièmement, nous reconnaissons que les besoins des survivantes et survivants sont depuis trop longtemps relégués au second plan, voire carrément ignorés, alors qu'ils vivent avec le fait que les abus pédosexuels qu'ils ont subis ont été enregistrés et que les images continuent de circuler et de servir de monnaie d'échange.

Projet Arachnid, pour la première fois dans l'histoire, arrive avec des données concrètes sur la prévalence des images d'abus pédosexuels sur Internet, et ces données sont essentielles pour illustrer pourquoi la communauté internationale doit se mobiliser de toute urgence contre ce crime odieux. Projet Arachnid peut mettre à la disposition de la communauté internationale une grande quantité de données pour appuyer et identifier des solutions alternatives et des moyens plus efficaces pour soutenir les survivantes et survivants et réduire la disponibilité des images d'abus pédosexuels.

Il faut faire plus d'efforts pour identifier et soutenir les victimes d'abus pédosexuels, identifier les abuseurs et réduire la disponibilité de ce matériel. Après 15 années d'activité, Cyberaide.ca est bien placée pour travailler avec les pouvoirs publics, les forces policières et le secteur privé, mobiliser les atouts respectifs de tous les acteurs et avoir un impact tangible et durable sur la protection des enfants. Malgré les progrès significatifs réalisés au cours des années, il ne fait aucun doute que nous devons tous redoubler d'ardeur pour combattre l'exploitation et les abus pédosexuels, car les enfants ne méritent rien de moins.

NOS CHAMPS D'ACTION

RÉCEPTION DE SIGNALEMENTS VENANT DU PUBLIC

Depuis 15 ans, Cyberaide.ca offre aux Canadiens un point central pour signaler facilement et anonymement leurs inquiétudes relativement à l'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. C'est souvent à Cyberaide.ca que les Canadiens s'adressent en premier.

Cyberaide.ca accepte des signalements relatifs aux infractions suivantes :

- Images d'abus pédosexuels (pornographie juvénile)
- Leurre par Internet
- Prostitution d'enfants
- Tourisme pédophile
- Trafic d'enfants
- Rendre accessible du matériel sexuellement explicite à un mineur
- Entente ou arrangement entre deux personnes en vue de commettre une infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant
- Diffusion non consentuelle d'images intimes

Cyberaide.ca joue un rôle important au niveau de la vérification et du triage des signalements, allégeant de ce fait le fardeau que les forces policières devraient autrement assumer elles-mêmes (p. ex. traitement des plaintes et des demandes d'information qui ne relèvent pas de leur juridiction, qui nécessitent une réponse éducative ou qui ne sont pas liées à une infraction criminelle).

Les ressources policières étant limitées, le travail de Cyberaide.ca vient réduire la charge des escouades canadiennes de lutte contre l'exploitation des enfants et leur permet de consacrer leurs efforts à enquêter sur les crimes commis sur leur territoire.

AU COURS DES 15 DERNIÈRES ANNÉES :



48 % des signalements transmis à Cyberaide.ca ont été retransmis aux forces policières, à la protection de l'enfance et/ou à INHOPE ou ont donné lieu à l'envoi de notifications au fournisseur de services électroniques (FSE) lorsque les signalements concernaient des images d'abus pédosexuels hébergées sur ses serveurs.



Seuls **15 %** des signalements retransmis aux forces policières restent au Canada.

RÉSULTATS OBTENUS

SIGNALEMENTS RETRANSMIS
À UNE FORCE POLICIÈRE
CANADIENNE :



266 000+



PRISES EN CHARGE
D'ENFANTS EN SITUATION
D'ABUS :



DOCUMENTS
D'INFORMATION
DISTRIBUÉS AU
CANADA :

14 500 000+

SIGNALEMENTS
RETRANSMIS À LA
PROTECTION DE
L'ENFANCE :



ARRESTATIONS
POLICIÈRES LIÉES À UN
SIGNALEMENT TRANSMIS
À CYBERAIDE.CA :



DEMANDES DE
RENSEIGNEMENTS :

10 000+

SIGNALEMENTS TRANSMIS À
L'ÉTRANGER PAR L'ENTREMISE
DU CNCEE :



PAGES VUES SUR NOS
SITES D'INFORMATION :



32 000+

URL UNIQUES AJOUTÉES
À CLEANFEED :

NOMBRE DE SIGNALEMENTS
RETRANSMIS À UNE CENTRALE
DU RÉSEAU INHOPE :



SIGNALEMENTS AYANT
DONNÉ LIEU À L'ENVOI DE
NOTIFICATIONS AUX FSE :



INCALCULABLE

**Données cumulatives depuis la mise en service de
Cyberaide.ca jusqu'au 1^{er} septembre 2017.*

COUPS DE FILET

Au printemps 2015, un parent inquiet avait transmis à Cyberaide.ca un signalement concernant un incident impliquant son enfant. L'enfant avait été contraint d'envoyer des images à caractère sexuel à un internaute qui se faisait passer pour un adolescent. Ce dernier avait par la suite menacé l'enfant de diffuser les images sur Internet s'il refusait d'en envoyer d'autres au suspect. Un analyste de Cyberaide.ca a effectué diverses recherches pour compléter le signalement avant de transmettre le tout à la Police de Toronto. L'enquête de la Police de Toronto a permis d'identifier le suspect (un homme adulte), de l'arrêter et de déposer contre lui plus de 400 chefs d'accusation concernant des infractions (leurre, production et possession de pornographie juvénile, extorsion) commises à Toronto et au Québec. Le suspect a plaidé coupable à des infractions perpétrées contre plus de 80 victimes (dont certaines n'ont jamais pu être identifiées) et fait l'objet de plus de 270 condamnations. Les autres accusations ont été retirées.



1 arrestation



400 accusations



80 victimes

Début 2014, Cyberaide.ca a reçu un signalement concernant un individu qui partageait prétendument des images sexuellement explicites avec un jeune. Selon les informations reçues, lesdites images se transmettaient au moment même du signalement, et il était possible que le suspect soit en contact avec d'autres enfants. Le signalement a été aussitôt retransmis au Groupe intégré de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet (GRC/Police d'Halifax) et à la protection de l'enfance. Le jour suivant, le Groupe intégré a arrêté un individu de sexe masculin sous des chefs de *leurre*, de production de pornographie juvénile et de présentation de matériel sexuellement explicite à un enfant.



1 arrestation



1 prise en charge d'un jeune en situation de danger

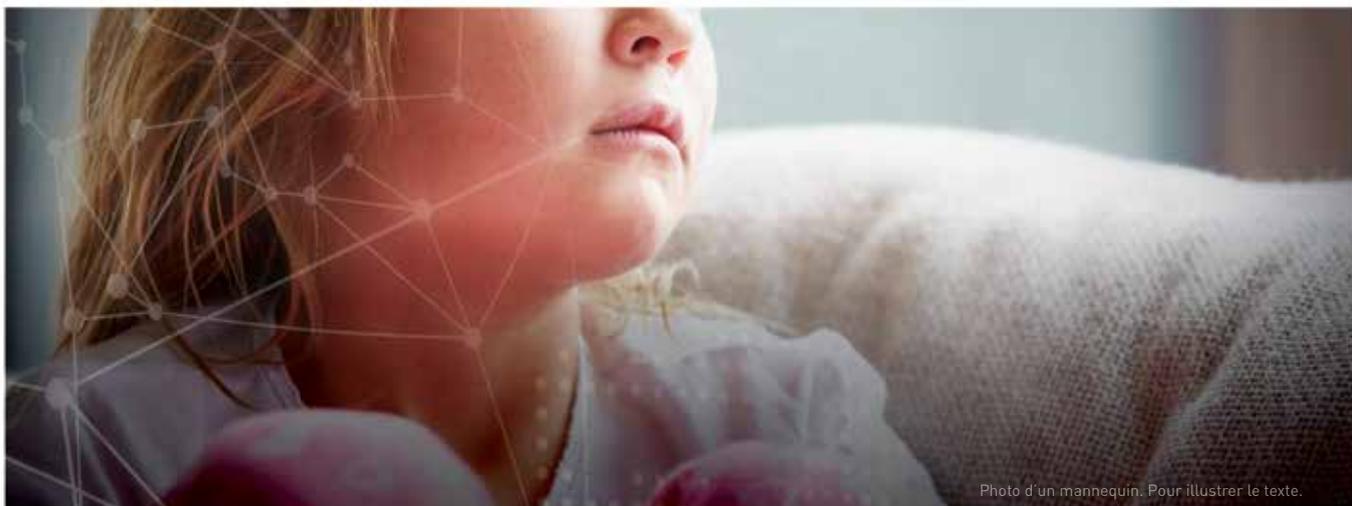


Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

Fin 2013, Cyberaide.ca a reçu des informations concernant un individu qui essayait prétendument de trouver un homme pour commettre des abus pédosexuels. Le suspect, soupçonné d'abuser de sa propre fille adolescente, songeait peut-être à abuser sexuellement d'une autre de ses jeunes filles. Cyberaide.ca a traité le signalement puis l'a transmis à la Police d'Hamilton. Après enquête, les policiers ont arrêté un individu de sexe masculin – qui se serait fait passer pour une mère de deux enfants – pour *production de pornographie juvénile et accès à de la pornographie juvénile*. Le suspect avait accès à deux jeunes enfants qui ont été pris en charge pour être mis à l'abri d'éventuels abus.



1 arrestation



2 prises en charge de jeunes enfants en situation potentielle d'abus

En conférence de presse le 14 novembre 2013, la Police de Toronto, accompagnée de représentants de Cyberaide.ca et de forces policières du Canada et de l'étranger, a annoncé les résultats d'une enquête d'envergure appelée Opération Spade. Les signalements que le public a transmis à Cyberaide.ca ont permis de repérer des sites internet qui ont aidé la police à arrêter des centaines d'abuseurs et à secourir de nombreux enfants en situation d'abus. Depuis cette annonce, la Police de Toronto a été informée qu'au moins 400 arrestations ont été effectuées dans le monde entier et que plus de 400 enfants en situation d'abus ont été pris en charge. Au Canada seulement, plus de 100 personnes ont été arrêtées dans le cadre de l'Opération Spade. Plusieurs d'entre elles côtoyaient professionnellement ou bénévolement des enfants à titre d'enseignants, de médecins, de policiers, de parents de famille d'accueil, de prêtres, etc.



400+ arrestations



400+ prises en charge d'enfants en situation d'abus



Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

L'ÉVOLUTION DE CYBERAIDE.CA



Depuis 15 ans, Cyberaide.ca joue un rôle de premier plan dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels d'enfants sur Internet. Voici quelques faits marquants :

- **Septembre 2002** : Lancement de Cyberaide.ca sous la forme d'une initiative pilote pour faire face au problème grandissant de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.
- **Mai 2004** : Au terme d'une phase pilote couronnée de succès, Cyberaide.ca est intégrée à la *Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*.
- **Juillet 2004** : Création de la Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet (CCCEEI). Dirigée par Cyberaide.ca, la CCCEEI est un regroupement volontaire d'intervenants du secteur privé, des pouvoirs publics, d'organisations non gouvernementales et des forces policières qui cherchent des solutions au problème de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.
- **Janvier 2005** : Annonce officielle de Cyberaide.ca à titre de centrale canadienne de signalement, en présence de la vice-première ministre et de procureurs généraux des quatre coins du pays.
- **2005** : Cyberaide.ca est admise au sein d'INHOPE (le réseau international des centrales de signalement internet) et collaborera désormais avec les centrales de signalement d'autres pays.
- **Novembre 2006** : Lancement de Cleanfeed Canada, une initiative permettant aux FSI participants de bloquer, à partir d'une liste d'adresses URL fournie par Cyberaide.ca, l'accès à des images d'abus sexuels d'enfants prépubères hébergées à l'étranger.
- **Avril 2009** : Cyberaide.ca est désignée à titre d'entité compétente dans le règlement découlant de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* en application de l'obligation de signaler la pornographie au Manitoba.
- **Décembre 2011** : La loi fédérale obligeant les FSI à signaler la pornographie juvénile est promulguée et Cyberaide.ca est désignée à titre de point de signalement à l'article 2 du règlement.
- **Janvier 2016** : Cyberaide.ca est désignée à titre d'entité compétente pour recevoir et traiter les demandes des Manitobains lorsqu'ils sont affectés par la diffusion non consentie d'une image intime.
- **Janvier 2017** : Cyberaide.ca dévoile Projet Arachnid, un système automatisé qui facilite la détection des images d'abus pédosexuels et réduit leur disponibilité en ligne en envoyant des notifications aux fournisseurs de service.



ÉVOLUTION DES SIGNALEMENTS

Les signalements à Cyberaide.ca ont considérablement augmenté au fil des ans. Cette hausse peut s'expliquer par une conscience accrue du problème au sein de la population, par un plus grand nombre de références venant des forces policières et des services de protection de l'enfance, et par une prolifération croissante des images d'abus pédosexuels sur Internet.

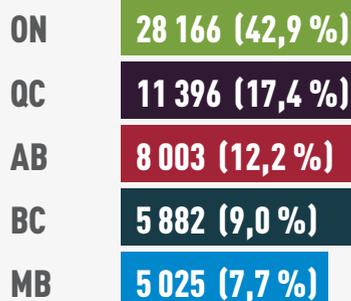
Évolution des signalements à Cyberaide.ca dans les cinq dernières années



Sur les **212 216 SIGNALEMENTS** que Cyberaide.ca avait reçus au 31 décembre 2016, 75 %⁴ ont été transmis dans les cinq dernières années.

Pour l'année 2017, Cyberaide.ca prévoit traiter plus de **90 000 SIGNALEMENTS**. Cette forte hausse est due principalement au nombre d'images d'abus pédosexuels détectées automatiquement par Projet Arachnid et, dans une moindre mesure, au nombre de signalements venant du public, qui augmentent en moyenne de 10 % par année.

Signalements à Cyberaide.ca : Top-5 des provinces



⁴ 159 204 du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016 (53 012 du 26 septembre 2002 au 31 décembre 2011)



Signalements transmis à Cyberaide.ca

- **96,3 %** des signalements transmis concernaient du matériel que l'auteur du signalement a assimilé à des images d'abus pédosexuels.
- Du **3,7 %** restant, **1,9 %** concernaient des situations possibles de leurre d'enfant sur Internet.



Triage des signalements par Cyberaide.ca

- **45,7 %** des signalements expertisés par un analyste de Cyberaide.ca concernaient des images d'abus pédosexuels (pornographie juvénile).
- **5 %** concernaient d'autres situations d'exploitation ou d'abus pédosexuels.
- **48 %** des signalements ont été retransmis à une ou plusieurs des instances suivantes : forces policières, services de protection de l'enfance, centrales du réseau INHOPE ou fournisseurs de services électroniques.



Expertise des images par les analystes

- Cyberaide.ca a expertisé près de **260 000** images.
- De ce nombre, au moins **105 000** sont des images d'abus pédosexuels et au moins **68 000** montrent des enfants en situation d'exploitation sexuelle.



Autres statistiques :

- Au moins **30 000** adresses URL différentes ont été ajoutées à Cleanfeed Canada depuis sa création en novembre 2006.
- Des notifications ont été envoyées aux FSE pour plus de **125 000** adresses URL.



Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

AMPLEUR DU PROBLÈME

QUELLE EST LA PRÉVALENCE DES ABUS PÉDOSEXUELS?

En 2014, Statistique Canada a mené une enquête sociale générale auprès des Canadiens, laquelle comprenait un échantillon d'environ 33 000 personnes de plus de 15 ans. Certaines questions portaient sur les mauvais traitements subis à l'enfance (avant l'âge de 15 ans). Les résultats révèlent que **8 % des répondants rapportent avoir subi des sévices sexuels lorsqu'ils étaient enfants, ce qui revient à dire que 2,4 millions de Canadiens** ont subi des violences sexuelles pendant leur enfance⁵. Comme ce chiffre se rapporte seulement aux personnes qui étaient disposées à dévoiler les sévices qu'elles avaient subis à un représentant de Statistique Canada au téléphone, on peut supposer qu'il est en deçà du nombre réel de Canadiens qui ont été abusés sexuellement avant l'âge de 15 ans.

QUE VOIENT LES ANALYSTES DE CYBERAIDE.CA AU QUOTIDIEN?

Les analystes à la protection de l'enfance de Cyberaide.ca voient de près ce que le grand public a souvent beaucoup de mal à considérer comme un grave problème dans notre société : le fait que des abuseurs s'en prennent à de très jeunes enfants et enregistrent le tout pour le mettre à la disposition d'autres abuseurs sur Internet. En janvier 2016, le CCPE a publié son étude intitulée *Les images d'abus pédosexuels sur Internet : Une analyse de Cyberaide.ca*. Les informations présentées dans cette étude soulèvent de vives inquiétudes quant aux penchants sexuels des abuseurs pour les très jeunes enfants et aux risques que présentent pour les enfants les individus qui accèdent à ces images, qui les possèdent, qui les partagent ou qui les produisent.

L'étude passe en revue les informations transmises à Cyberaide.ca par voie de signalement entre 2008 et 2016, notamment en ce qui concerne les images d'abus pédosexuels. Elle repose plus précisément sur l'analyse de près de 152 000 signalements et de 43 762 photos et vidéos différentes classées images d'abus sexuels par Cyberaide.ca.



⁵ Statistique Canada. *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015*. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170216/dq170216b-fra.pdf>

Voici les faits saillants de l'étude Les images d'abus pédosexuels sur Internet : Une analyse de Cyberaide.ca :

- **80 %** des enfants sont des filles
- **78 %** des photos et des vidéos expertisées montrent de très jeunes enfants prépubères âgés de moins de 12 ans :
 - **63 %** de ces enfants de moins de 12 ans semblent être âgés de moins de 8 ans
 - Près de **7 %** des enfants de moins de 8 ans ont l'apparence d'un bébé ou d'un bambin
 - **54 %** des actes d'abus contre des enfants de moins de 12 ans montrent des agressions ou des activités sexuelles explicites ou des agressions sexuelles extrêmes
- Près de **70 %** des photos et des vidéos semblent avoir été prises dans une résidence privée
- **83 %** des adultes visibles dans les photos et les vidéos sont des adultes de sexe masculin



Les analystes de Cyberaide.ca ont relevé des tendances inquiétantes qui ont donné naissance à des initiatives innovantes en matière de protection de l'enfance. L'une de ces tendances est l'intérêt des délinquants pédosexuels pour les installations publiques, en particulier les piscines, comme lieux propices à des activités voyeuristes impliquant l'utilisation de téléphones, de caméras et d'autres appareils d'enregistrement facilement dissimulables. Dans les deux dernières années seulement, Cyberaide.ca a expertisé des centaines de sites où les abuseurs publient des images d'enfants captées subrepticement dans des installations publiques telles que des piscines, des vestiaires, des douches et des salles de bain.

À l'été 2015, le Conseil municipal de Winnipeg a résolu de travailler avec le CCPE dans le cadre d'une initiative sur la sécurité des enfants dans les installations publiques. La Ville de Winnipeg s'est engagée à mieux protéger les enfants en améliorant ses politiques, procédures et pratiques, en formant son personnel et en déployant une campagne de sensibilisation dans certaines de ses installations. Cette initiative constitue le **premier programme municipal de sécurité publique au Canada dédié spécifiquement à la prévention de l'exploitation et des abus pédosexuels** dans les installations aquatiques, les installations récréatives et les bibliothèques.

Résultats à ce jour :

- Au moins 800 affiches ont été placardées dans les lieux publics
- Au moins 1 400 employés de première ligne et cadres ont été formés
- Les protocoles de gestion des comportements inappropriés ont été améliorés



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANALYSTES DE CYBERAIDE.CA

Le CCPE s'est toujours soucié de la santé et du bien-être du personnel de Cyberaide.ca et continue de chercher des moyens d'améliorer ses façons de faire en ce sens. Plusieurs mesures de soutien psychologique et technologique sont en place pour soutenir les analystes à la protection de l'enfance.

Soutien psychologique :

- Rencontres d'équipe obligatoires une fois par mois avec un professionnel en santé psychologique (les analystes ne sont pas tenus de revenir au bureau après).
- Rencontres individuelles une fois par mois avec un professionnel en santé psychologique, sur une base volontaire.
- Pauses régulières et diversification des tâches (autres que le traitement des signalements).
- Limitation du temps alloué pour travailler dans le classificateur d'images de Projet Arachnid.
- Mentorat des analystes – jumelage avec des analystes d'expérience qui leur apportent du soutien.
- Cinq journées de santé-bien-être par exercice financier.
- Espace de travail ouvert propice aux conversations transparentes.

Soutien de la gestion :

- Surveillance des facteurs comportementaux pouvant indiquer un état de détresse ou des problèmes chez les analystes (changements d'ordre physique, émotionnel ou social).
- Rencontres avec les superviseurs (au moins une fois par mois) pour discuter des problèmes qui peuvent se présenter ou de signes d'un éventuel problème.
- Offre de séances de santé-bien-être durant les congés parentaux au besoin.
- Présence des membres de l'équipe de direction et des superviseurs dans l'environnement de travail des analystes.
- Activités de consolidation d'équipe en dehors du bureau.

Soutien technologique :

- Analyse rapide des images : Mise en place d'outils d'analyse rapide pour réduire le temps d'exposition aux images.
- Traitement automatisé des signalements : Les signalements de sites Internet contenant des images déjà vues par Cyberaide.ca sont automatiquement triés et acheminés au bon endroit pour que les analystes n'y soient pas exposés inutilement.
- Blocage des images à l'intérieur du système pour réduire l'exposition au matériel (s'applique aussi à la pornographie adulte). Pas moins de 550 images par jour sont bloquées à l'intérieur du système lorsque les analystes expertisent des sites.

Le CCPE tient à réduire l'exposition des analystes au contenu problématique et tient tout autant à respecter les enfants et les survivants et survivantes mis en scène dans les images d'abus pédosexuels et à réduire le nombre de fois que leurs images sont vues.

MISER SUR L'INNOVATION

Au cours des dix dernières années, beaucoup de choses ont changé dans la façon dont les auteurs d'infractions pédosexuelles se servent des technologies pour parvenir à leurs fins, et nous avons beaucoup appris sur leurs comportements délinquants et la manifestation de leurs activités sur Internet. Même si l'intervention humaine dans le traitement des signalements de cas d'exploitation sexuelle d'enfants sera toujours nécessaire, Cyberaide.ca reconnaît l'importance de miser sur les technologies et de déployer des solutions innovantes pour contrer l'exploitation et les abus sexuels d'enfants sur Internet. Au fil des ans, Cyberaide.ca s'est positionnée en leader parmi les centrales de signalement du monde entier en évaluant et en améliorant constamment son efficacité opérationnelle et en développant des systèmes pour faciliter le processus d'intervention. Entre autres exemples, citons :

AUGMENTATION DU VOLUME D'EMPREINTES⁶ NUMÉRIQUES AFIN DE COUPER COURT À LA CIRCULATION DES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS :

En 2006, Cyberaide.ca a commencé à prélever les empreintes cryptographiques des images d'abus pédosexuels identifiées comme telles par ses analystes. Au fil des ans, Cyberaide.ca a considérablement augmenté sa capacité et ses méthodes de collecte pour créer une banque d'empreintes qui constitue à présent la pierre d'assise de nombreuses autres solutions innovantes (présentés plus loin) pour lutter contre la présence d'images d'abus pédosexuels sur Internet.

RÉDUCTION DE L'ACCÈS AUX IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS À L'INTÉRIEUR DU CANADA :

En 2006, Cleanfeed Canada a été mis en place dans le but de réduire l'exposition des Canadiens aux images d'abus pédosexuels et de dissuader les consommateurs et les distributeurs de telles images. Cyberaide.ca tient une liste de sites contenant des images d'abus pédosexuels répondant à des critères d'inclusion précis et fournit cette liste périodiquement aux FSI participants par un canal sécurisé.

RÉDUCTION DE L'EXPOSITION DES ANALYSTES AUX IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS CONFIRMÉES :

En 2008, Cyberaide.ca a développé et déployé un système permettant de réduire l'exposition des analystes aux images d'abus pédosexuels en bloquant en temps réel les images précédemment identifiées comme telles. Grâce à cette mesure, les analystes n'ont pas à revoir constamment les mêmes images et peuvent se concentrer sur les images nouvelles ou encore jamais vues d'un site.

GESTION DES RISQUES DE SÉCURITÉ PROPRES AUX SITES CONTENANT DES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS :

En 2008, Cyberaide.ca a commencé à utiliser un environnement virtuel pour expertiser les images signalées. Les analystes de Cyberaide.ca utilisent un environnement virtuel isolé, car les sites qu'ils visitent présentent souvent des risques de sécurité (virus, programmes malveillants, etc.). Cet environnement isolé permet en outre d'empêcher que des images d'abus pédosexuels soient temporairement téléchargées sur les postes de travail des analystes. De plus, par la façon dont elles accèdent à Internet, les machines virtuelles ne peuvent pas être directement associées à Cyberaide.ca.

⁶ Une empreinte numérique est une valeur produite par un algorithme de hachage et qu'on utilise pour créer une signature numérique d'un fichier (photo, vidéo, etc.).

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

RECOURS AUX TECHNOLOGIES POUR VÉRIFIER LE RETRAIT DES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS :

En 2010, Cyberaide.ca a mis au point le système Crockpot pour vérifier automatiquement si les images d'abus pédosexuels présentes sur les sites signalés à Cyberaide.ca ont été retirées.

MISE AU POINT D'UN SYSTÈME D'ANALYSE ADAPTABLE AU PROBLÈME CROISSANT DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS :

En 2012, Cyberaide.ca a commencé à utiliser la version 3 de son système de gestion des signalements (CDB3), dotée de la capacité de s'adapter à l'évolution des besoins de la centrale au fil du temps.

RECOURS AUX TECHNOLOGIES POUR AUTOMATISER LE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS CONCERNANT DES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS CONFIRMÉES :

En 2014, une fonction d'automatisation a été ajoutée à CDB3. Environ 50 % des signalements transmis à Cyberaide.ca sont retransmis à l'autorité compétente lorsque le système y détecte une adresse URL menant à une image d'abus pédosexuel connue.

INSTITUTION D'UNE PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET DE RETRAIT DES IMAGES ILLÉGALES :

En 2014, Cyberaide.ca a doté CDB3 d'une première mouture de son système de notification et de retrait, d'abord mise à l'essai au Canada, puis déployée dans d'autres pays dont les États-Unis.

LIMITATION DU TEMPS D'EXPOSITION DES ANALYSTES AUX IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS :

En 2014, une procédure d'analyse rapide des images a été ajoutée à CDB3 pour permettre aux analystes d'expertiser et de signaler en quelques secondes les images d'abus pédosexuels les plus monstrueuses.

RÉDUCTION DE LA DISPONIBILITÉ DES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS :

En 2016, Cyberaide.ca a créé Projet Arachnid, un système automatisé qui détecte les images d'abus pédosexuels et notifie aussitôt les hébergeurs pour qu'ils les retirent.



Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

PROJET ARACHNID

Projet Arachnid est un système automatisé qui suit les liens trouvés sur les sites d'images d'abus pédosexuels préalablement signalés à Cyberaide.ca et qui détecte à quels endroits ces photos et vidéos sont accessibles au public sur Internet. Lorsque des images illégales sont détectées, une notification est envoyée à l'hébergeur lui demandant de les retirer.

Projet Arachnid constitue un modèle centré sur les victimes qui vise à réduire la disponibilité des images d'abus pédosexuels accessibles au public sur Internet (victimes identifiées et non identifiées). Aux dires des survivantes et survivants adultes qui ont subi des abus sexuels avec prise d'images lorsqu'ils étaient enfants, l'une des choses les plus difficiles à accepter est le fait que des images de leur expérience d'abus continuent de circuler et d'être accessibles au public.

PERSPECTIVES MONDIALES ATTENDUES DE PROJET ARACHNID

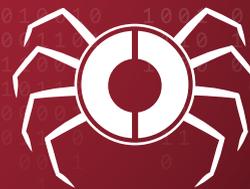
Apporter un soulagement psychologique aux victimes : *Arachnid aide à soulager la crainte légitime qu'ont les survivantes et les survivants que des personnes qu'ils connaissent puissent voir sur Internet des images de leur expérience d'abus.*

Capacité d'alerter les forces policières lorsque des images que l'on croyait « non diffusées » sont détectées : *Arachnid détecte les images connues dont on ne pensait pas qu'elles avaient été diffusées sur Internet.*

Soutien aux fournisseurs pour empêcher les images d'abus pédosexuels d'entrer sur leurs réseaux : *Création d'une interface API permettant aux fournisseurs d'obtenir les empreintes numériques d'images connues et de partager avec Arachnid de nouvelles images qu'ils auraient découvertes sur leurs réseaux.*

Détection rapide des images et envoi automatique de demandes de retrait : *L'utilisation d'Arachnid pour la détection des images permet d'en accélérer le retrait et s'avère beaucoup plus efficace que l'intervention humaine.*

Soutien aux efforts internationaux d'identification des victimes : *Arachnid peut identifier des images qui se rapportent aux collections d'images d'abus pédosexuels les plus populaires, mais qui ne sont pas répertoriées dans les bases de données internationales utilisées par les forces de l'ordre et les centrales de signalement.*



Nous pensons que le principal avantage de Projet Arachnid sera de soulager psychologiquement les survivantes et survivants, qui n'ont jamais eu aucun contrôle sur la diffusion continue des images de leur expérience d'abus. Pour la première fois, nous apportons aux survivantes et aux survivants le réconfort de savoir qu'il existe un système spécialement conçu pour trouver ces images illégales et en amorcer le retrait.



QU'AVONS-NOUS APPRIS?

LES ABUS PÉDOSEXUELS ET L'ENREGISTREMENT DE CES ABUS SONT UN GRAVE PROBLÈME DANS NOTRE SOCIÉTÉ.

Projet Arachnid découvre en ce moment quelque 80 000 images différentes par mois; ces images doivent être expertisées par un analyste et leur nombre continue d'augmenter de l'ordre de 5 à 18 % par mois. Les analystes sont appelés à procéder à ces expertises lorsque Projet Arachnid passe sur des pages contenant des images suspectes. Ils expertisent aussi d'autres images figurant sur ces pages puisqu'elles sont susceptibles de présenter elles aussi des scènes d'exploitation d'enfants.

LE TEMPS DE RETRAIT EST UN INDICATEUR IMPORTANT DE L'AMPLEUR DU PROBLÈME DES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS À L'ÉCHELLE MONDIALE.

Les efforts portent depuis le début sur la localisation géographique des images d'abus pédosexuels et les FSE qui les hébergent. Cette approche est déficiente puisque les gros fournisseurs qui hébergent un gros volume de contenu généré par les utilisateurs auront toujours le plus grand nombre d'infractions. Les efforts doivent porter sur la création d'outils qui empêcheront la circulation des images connues et qui accéléreront le retrait des images d'abus pédosexuels lorsqu'elles sont détectées.

LES ABUSEURS UTILISENT DE NOUVELLES PLATEFORMES, MAIS LEUR COMPORTEMENT RESTE ESSENTIELLEMENT LE MÊME.

Même si les plateformes utilisées par les abuseurs changent avec le temps, nous observons des similitudes dans les comportements des abuseurs d'une plateforme à l'autre. Les forums, clavardoirs et médias sociaux sont utilisés pour échanger des idées sur la délinquance, le conditionnement et les images d'abus pédosexuels tout en servant de lieux propices à l'échange d'images d'abus pédosexuels.

LES ABUSEURS CONTINUENT DE S'INTÉRESSER À CERTAINS ENFANTS VICTIMES.

Sur certains canaux IRC (Internet Relay Chat) et forums de clavardage, les analystes voient souvent des abuseurs parler de leur intérêt pour certains enfants victimes, même lorsque ceux-ci sont rendus à l'âge adulte. La publication de photos légales d'une survivante ou d'un survivant à l'âge adulte (une photo de famille, par exemple) n'est qu'une des nombreuses manifestations de ce comportement troublant.

BLOQUER LA PUBLICATION D'IMAGES ILLÉGALES EST L'APPROCHE À PRÉCONISER POUR LES SERVICES SUJETS À DES UTILISATIONS ABUSIVES.

Le principe de la notification et du retrait est certes fondamental, mais pour certains services sujets à des utilisations abusives (p. ex. sites d'hébergement d'images), l'approche à préconiser consisterait plutôt à empêcher le plus possible la publication d'images illégales connues.

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

QU'AVONS-NOUS APPRIS? (SUITE)

IL EST ESSENTIEL DE SAVOIR QUAND RECOURIR AUX TECHNOLOGIES ET QUAND L'INTERVENTION HUMAINE EST NÉCESSAIRE.

L'utilisation d'empreintes cryptographiques facilite considérablement l'identification des images d'abus pédosexuels déjà expertisées par les analystes de Cyberaide.ca. Elle permet non seulement de réduire l'exposition des analystes à des scènes particulièrement éprouvantes, mais aussi de réduire au minimum la revictimisation enfants mis en scène dans les images et le préjudice qui leur est causé, en limitant le nombre de fois où ces images sont vues.

IL EST ESSENTIEL DE CATÉGORISER LES EMPREINTES NUMÉRIQUES EN FONCTION DE L'USAGE QUI EN SERA FAIT.

Plusieurs banques internationales d'images et d'empreintes numériques sont utilisées dans les enquêtes d'exploitation sexuelle d'enfants. Ces images et leurs empreintes numériques sont destinées à plusieurs fins, dont l'identification des victimes, l'analyse criminalistique et l'envoi de notifications aux FSE pour faire retirer les images. Le fait de catégoriser les empreintes numériques selon l'usage qui en sera fait facilitera la tâche de tous les intervenants qui s'emploient autant à identifier les victimes qu'à réduire la disponibilité de ce matériel illégal.

IL EST IMPORTANT DE DISTINGUER LES VICTIMES IDENTIFIÉES DANS LES CAS D'ABUS PÉDOSEXUELS ET LES VICTIMES IDENTIFIÉES DANS LES CAS DE SEXTAGE ET DE SEXTORSION.

Il faut absolument établir un cadre pour ce qui est des images d'abus pédosexuels d'enfants pubères dont l'âge est connu, de sorte que des notifications puissent être envoyées aux fournisseurs afin qu'ils retirent ces images. Il est en outre important que les intervenants du domaine puissent distinguer les images produites par les préados/ados et les images produites en contexte d'abus pédosexuel puisque la suite à donner sera différente dans chaque cas.

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER ET DE SECOURIR LES VICTIMES NON IDENTIFIÉES, LES CENTRALES DE SIGNALEMENT DEVRAIENT SAVOIR QUELS ENFANTS ONT PU ÊTRE IDENTIFIÉS SUR LES PHOTOS ET LES VIDÉOS.

Les centrales de signalement du monde entier mettent tout en œuvre pour réduire la victimisation des enfants identifiés et non identifiés dans les images d'abus pédosexuels ainsi que le préjudice qui leur est causé. L'approche préconisée par les centrales pour atteindre cet objectif varie selon que l'enfant dans l'image a été identifié ou non. Si l'enfant a été déjà identifié et secouru, un mécanisme de notification et de retrait serait l'approche à préconiser pour réduire la disponibilité des images et favoriser la santé psychologique et le bien-être de l'enfant. Mais si l'enfant n'a pas encore été identifié, il serait beaucoup plus utile de se concentrer sur les informations que les images peuvent apporter et les données entourant leur diffusion afin d'identifier l'enfant et de le sortir de sa situation d'abus.

LES ANALYSTES CONSTATENT DE PLUS EN PLUS SOUVENT L'IMPLICATION OU LA MENTION DE FEMMES DANS LES SITUATIONS D'ABUS.

Les analystes relèvent un nombre grandissant de situations où, par exemple, des femmes adultes publient des annonces pour vendre les services de leurs enfants à des abuseurs, participent à des actes pédosexuels sur des photos ou des vidéos, sont présentes sur des scènes d'abus ou se rendent complices d'abus. Cette augmentation se voit aussi dans la jurisprudence canadienne.

POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES CAS D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS D'ENFANTS, IL FAUT ÉDUCER LE PUBLIC.

Il faut agir en amont pour prévenir la commission d'abus pédosexuels, de façon à limiter les possibilités pour les délinquants de prendre des images de tels abus et de les diffuser. Pour cela, il faut que les adultes présents dans l'entourage des enfants apprennent à reconnaître les comportements inappropriés et les situations de risque, car c'est ainsi que l'on pourra réduire les abus et intervenir s'il y a lieu pour désamorcer le processus d'abus.

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Cyberaide.ca a également le souci d'offrir aux Canadiens un centre d'information, de ressources, de soutien et d'orientation pour les aider à assurer leur sécurité et celle de leurs enfants sur Internet. Nous mettons à la disposition des parents, des enfants, des forces policières, des enseignants et d'autres professionnels qui travaillent auprès des enfants des ressources papier et en ligne consacrées aux dangers d'Internet depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence. À ce jour, nous avons distribué plus de 14,5 millions d'exemplaires de nos ressources éducatives au Canada.



QUELQUES EXEMPLES DE RESSOURCES RÉCENTES

AidezMoiSVP.ca : Ce site Internet destiné aux préados et aux ados explique comment limiter la propagation de photos et de vidéos à caractère sexuel.

tefaispassextorquer.ca : Ce site à la fois humoristique et pertinent aide les ados à prévenir et à combattre la sextorsion.

Autoexploitation juvénile – Guide pour les familles : Ce guide aide les parents à faire ce qu'il faut face à un incident d'autoexploitation juvénile.

Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique : Cette brochure explique aux parents comment les préados et les ados utilisent les services en ligne et les mesures à prendre pour mieux les protéger.



Nous avons distribué plus de **14,5 MILLIONS** d'exemplaires de nos ressources éducatives.

En 2013, Cyberaide.ca a créé les Alertes Cyberaide.ca. Ces alertes servent à informer le public au sujet des utilisations malveillantes du numérique et des nouvelles ressources destinées à mieux protéger les enfants.



Une Alerte Cyberaide.ca lancée en 2017 a permis à une mère aux États-Unis de découvrir que son fils de 8 ans était en contact avec un prédateur sexuel potentiel qui se faisait passer pour un autre enfant sur un jeu en ligne destiné aux enfants. Elle a signalé l'affaire aux autorités locales et remis la tablette familiale aux enquêteurs.

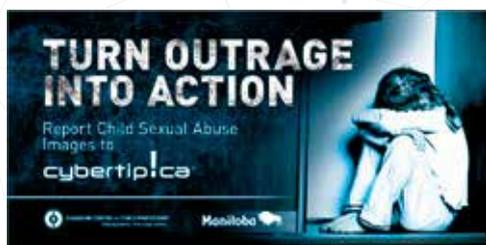
Pour lutter efficacement contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, il faut sensibiliser les gens à la gravité du problème et leur dire à qui s'adresser pour faire un signalement. Depuis 2005, Cyberaide.ca a mené 20 campagnes nationales et régionales. Ces campagnes ont attiré l'attention sur les différentes tendances que nous avons relevées en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet au fil du temps.



Une webcam, des milliers de voyeurs : 2005



Ce sera notre petit secret à nous : 2008



Passez de la colère à l'action : 2014



J'ai fait un signalement : 2012



Chaque clic nous aide à protéger les enfants des abus sexuels : 2016



La diffusion non consentie d'images intimes : 2016



Nous avons lancé
8 ALERTES CYBERAIDE.CA
concernant des utilisations malveillantes
du numérique.



Nous avons mené
20 campagnes de sensibilisation à
l'exploitation sexuelle des enfants sur
Internet.

REGARD VERS L'AVENIR

RÔLE DES ANALYSTES DE CYBERAIDE.CA

Le développement de Projet Arachnid place désormais Cyberaide.ca dans une position tout à fait différente vis-à-vis du traitement des images et de l'objectif visé. D'abord, nous avons cessé de promouvoir, comme solution unique, l'idée de faire appel au public pour signaler les sites qui hébergent des images d'abus pédosexuels. Projet Arachnid démontre que, comparativement aux informations transmises par le public par voie de signalement, les technologies s'avèrent nettement plus efficaces pour détecter les images dans l'espace public d'Internet. Mais pour ce qui est de déjouer les efforts des personnes ayant des penchants pédosexuels, le public peut vraiment faire une différence en signalant les comportements douteux venant d'adultes ainsi que les victimes potentielles chez les enfants. Le rôle des analystes est donc en train de se transformer, notamment ces dernières années, pour se concentrer davantage sur les tâches suivantes :

- S'occuper des signalements contenant des informations plus détaillées concernant des victimes et/ou des suspects potentiels.
- Expertiser un plus gros volume d'images d'abus pédosexuels pour alimenter Projet Arachnid.
- Renforcer les capacités de Projet Arachnid en transmettant à l'équipe informatique du CCPE des informations utiles se rapportant aux observations faites durant le traitement des signalements venant du public.
- Prioriser les photos et les vidéos de victimes non identifiées qui n'ont jamais été vues auparavant et les données entourant leur diffusion afin d'aider les autorités à identifier ces enfants et à les sortir de leur situation d'abus.
- Offrir plus d'accompagnement aux familles et/ou aux jeunes confrontés à des incidents d'exploitation en ligne.
- Détecter des tendances en matière d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet afin qu'elles soient relayées au public sous la forme de ressources éducatives, de communiqués de presse et d'Alertes Cyberaide.ca.

Capture d'écran de l'article de Robert Cribb sur thestar.com. Mention de source : Lyle Stafford.



RÔLE DES TECHNOLOGIES

Le CCPE aspire à posséder une banque d'empreintes numériques d'images d'abus pédosexuels parmi les plus robustes et les plus vastes au monde dans le but de réduire la disponibilité de ces images sur Internet. Avec la collaboration des autres centrales de signalement, l'utilisation de Projet Arachnid permettra d'améliorer la qualité des empreintes numériques, de réduire les doublons et l'exposition des analystes aux images d'abus pédosexuels et, surtout, de réduire la violence faite aux enfants sur Internet. Cette banque d'empreintes numérique sera mise à la disposition de toute organisation qui sera apte à utiliser les données dans le but de réduire la disponibilité de ces images sur Internet.

Les technologies de hachage de vidéos et d'apprentissage machine comptent parmi les secteurs de développement les plus actifs dans la lutte contre les images d'abus pédosexuels sur Internet. Cyberaide.ca suivra l'évolution des technologies de hachage et d'identification des photos et des vidéos et verra à les intégrer à Projet Arachnid pour améliorer la détection. Cyberaide.ca verra aussi à utiliser de nouvelles technologies pour prioriser les photos et les vidéos de victimes non identifiées qui n'ont jamais été vues auparavant.

Toujours dans un esprit de collaboration avec le secteur privé, Cyberaide.ca verra à améliorer l'envoi de notifications aux fournisseurs et explorera des moyens d'utiliser plus efficacement les technologies pour permettre aux fournisseurs de services de retirer rapidement les images illégales. Nous envisageons aussi de mettre à la disposition des fournisseurs une interface API qui leur permettra d'empêcher leurs abonnés de mettre ces images en ligne. Nous projetons enfin de doter Projet Arachnid d'un système d'alerte avancée pour les images encore jamais vues.

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.



MERCI À NOS CONTRIBUTEURS

Depuis sa création, Cyberaide.ca bénéficie du soutien généreux des pouvoirs publics, des forces policières, du secteur privé et d'autres organismes analogues. Nous regardons maintenant vers l'avenir et nous tenons à remercier nos principaux contributeurs. Les contributions importantes et uniques de chacun sont directement liées au succès de ce service essentiel à la population canadienne.

Pouvoirs publics :



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Manitoba



Forces policières (Protocoles d'entente) :



GRC



VANCOUVER POLICE DEPARTMENT

Beyond the Call

Service de police
de Vancouver



VICTORIA
POLICE

Service de police
de Victoria



Service de police
de Treaty Three



Sûreté du Québec



Service de police
Ville de Saint-Jérôme



Service de police
régional de Niagara



ALERT
(Alberta Law Enforcement
Response Teams)



Service de police
de Winnipeg



Service de police
de Brandon

Grands contributeurs :



Autres contributeurs :





cyberaide!ca^{MD}

LA CENTRALE CANADIENNE DE SIGNALEMENT



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.